

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 25/10/2022
DECISION N° 20221025_B_107

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY,
Etaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

VU la décision n°20210706_B_101 du Bureau Communautaire du 06
juillet 2021 portant sur le Procès-Verbal de transfert du bâtiment Site
du Foutier à Pont Salomon en faveur de la commune de Pont Salomon

Commission : Développement Economique
**Objet : Procès-Verbal de transfert de terrain (jardin ouvrier) à Pont Salomon en
faveur de la commune de Pont Salomon**

Le Bureau,

N° 20221025_B_107

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la réintégration du terrain au patrimoine de la Commune de Pont
Salomon,
Parcelle cadastrale n° AL 109
Contenance 479 m²
- Approuve le Procès-Verbal de transfert dudit bâtiment en faveur de la
commune de Pont Salomon dans le but de le céder à un artisan d'art,
- Et autorise Monsieur le Président à le signer.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 25 octobre 2022

Le Président,



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20221025-20221025_B_107-AU
Reçu le 06/09/2023